

ennemis de l'Etat , a cru devoir déroger aux ordonnances de son prédécesseur.

Nous avons vu plus d'une fois à quoi se réduisoit la perte causée à la France par l'émigration des Protestans ; l'erreur a tellement prévalu , qu'en la combattant nous lui avons encore trop accordé. L'excellent mémoire du feu Dauphin duc de Bourgogne , nous avoit servi à mieux apprécier la chose \*. Notre auteur confirme l'évaluation faite par ce Prince , quoiqu'il reste encore en deçà de son calcul. " Il a été prouvé par un calcul aussi „ exact qu'il étoit possible , que les Calvinis-

\* Voyez l'art. Louis XIV dans le nouv. *Dict. hist.* & le J. du 15 Juin 1783 ? p. 243.

---

vé lui & sa femme , & l'évêque de Lodeve a sollicité depuis peu une pension pour eux sur les économats. " — " Feu Mr. de Fongtange qui est mort évêque de Lavaur , racontoit à un prélat qui me l'a rapporté , l'anecdote suivante : il lui disoit qu'une demoiselle de son diocèse voulant embrasser la religion catholique , il fut obligé , pour la soustraire aux mauvais traitemens de sa famille , de la mettre dans un couvent , où il paie sa pension ; là , après avoir été instruite , elle fit son abjuration , malgré les opérations du pere qui se livra alors à toutes les fureurs de l'emportement. Cependant il parut se radoucir dans la suite & vint demander à Mr. de Lavaur la consolation d'avoir sa fille auprès de lui , promettant de lui laisser toute liberté pour sa religion. Mr. de Lavaur crut ne devoir point se refuser à des sentimens qui paroissent si naturels. Il détermina la demoiselle à rentrer dans la maison paternelle , en la rassurant par les promesses qu'on lui avoit faites ; & trois jours après cette fille fut trouvée noyée dans un puits de la maison. "